



FO ÉNERGIE ET MINES

60 Rue Vergniaud
75013 PARIS

Tél. : 01 44 16 86 20
Fax : 01 44 16 86 32

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS

Lettre Recommandée avec AR n° 2C 086 929 4854 9

Nos ref. : N°2219/VH/ST

Objet : COG de la CAMIEG

Paris, le 7 février 2018

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer à nouveau votre attention sur la Convention d'Objectifs et de Gestion de la Caisse d'Assurance Maladie des Industries Électriques et Gazières.

Dans un premier courrier en date du 27 septembre dernier, j'avais insisté sur la nécessité d'entamer une négociation sur ce sujet.

Une réunion a eu lieu effectivement le 18 décembre dernier au ministère en présence de la Directrice et du Directeur Adjoint de la Direction de la Sécurité Sociale. À cette occasion, vos collaborateurs nous ont fait part de leurs exigences : réduction de 15 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement entre 2016 et 2020, baisse des effectifs de 10 % de notre caisse.

Lors de cette même réunion, la Direction de la Sécurité Sociale nous avait assuré qu'un retour nous serait fait mi-janvier, sachant que la Direction de la CAMIEG a évidemment effectué les études nécessaires permettant de répondre à vos demandes.

Hier, le 6 février 2018 s'est tenu le Conseil d'Administration de la CAMIEG au cours duquel l'ensemble des fédérations syndicales a décidé le report du dossier concernant la COG pour un prochain conseil d'administration extraordinaire programmé le 4 avril 2018.

Les scénarios proposés doivent, en effet, faire l'objet d'un échange entre les fédérations syndicales et votre ministère.

Mais au stade où nous en sommes, et sans que cela ne soit une remise en cause du travail de la DSS, nous souhaitons un rendez-vous avec votre cabinet.

En effet, la question est aujourd'hui devenue politique. Derrière ces sujets, c'est bien de l'avenir de notre caisse dont il s'agit et des conséquences des mesures demandées tant au regard des assurés sociaux qu'à celui des personnels qu'elle emploie. Or, vous connaissez l'attachement des personnels de notre branche à notre régime spécial d'assurance maladie.

Je vous remercie par avance de l'attention portée à ma demande et je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Vincent HERNANDEZ
Secrétaire Général